

Un projet de mutuelle communale

Publié le par Jean-Luc Richard



Une salle attentive à la présentation de cette nouvelle mutuelle. © Photo Jean-Luc Richard

Plus de 70 personnes se sont réunies aux Salons du Parc de Fouras, mardi, pour écouter avec attention la proposition de mise en place d'une mutuelle dite « communale », sous la houlette de l'association Actiom. Plus précisément, si la mairie soutient le projet et a demandé au Centre communal d'actions sociales de prendre le relais, c'est bel et bien une négociation nationale avec des dizaines de mutuelles qui a permis de faire naître voilà quelques mois le concept d'offre de santé mutualisée.

« Nous avons retenu deux offres dans l'immédiat, a expliqué Renaud Berezowski courtier. Celles de Miel Mutuelle et de Pavillon Prévoyance. Mais d'autres partenaires restent possibles bien sûr au gré des négociations ».

Si Coutras a été la première ville concernée, si Drancy est la plus peuplée et Soudat la plus petite, Fouras peut désormais se placer dans un groupe de 160 communes mobilisées dans une quête du meilleur service au meilleur prix.

Des contrats de groupe

Travailleurs non salariés, inactifs, enfants, agents territoriaux, personnes âgées, le potentiel est considérable. D'autant qu'il n'est pas question d'âge ou de conditions de revenus.

« Ce sont des contrats de groupes, le client devient membre de l'association qui négocie au mieux et défend l'intérêt de ses propres adhérents », selon Renaud Berezowski qui en a profité pour rappeler que cela ne

coûtait strictement rien à la commune et ne donnait naissance à aucun lien indéfectible puisque seule une accréditation est établie entre la mairie et l'opérateur.

Reste que chaque cas étant différent, deux réunions complémentaires vont être proposées pour apporter à tous des compléments d'information. Ensuite, et pour les cas particuliers, des rendez-vous personnalisés pourront être pris. À moins qu'Internet ne suffise à clarifier les choses à l'adresse macommunemasante.org.

Jean-Luc Richard

Prochaines réunions : mardi 14 avril, salle Danguy de 9 à 19 heures et lundi 20 avril, salle des Sapinettes, de 9 à 18 heures. Renseignements auprès du CCAS.